

RETOUR D'ENQUÊTE

LES BATAILLONS DE LA PREVENTION SPECIALISEE

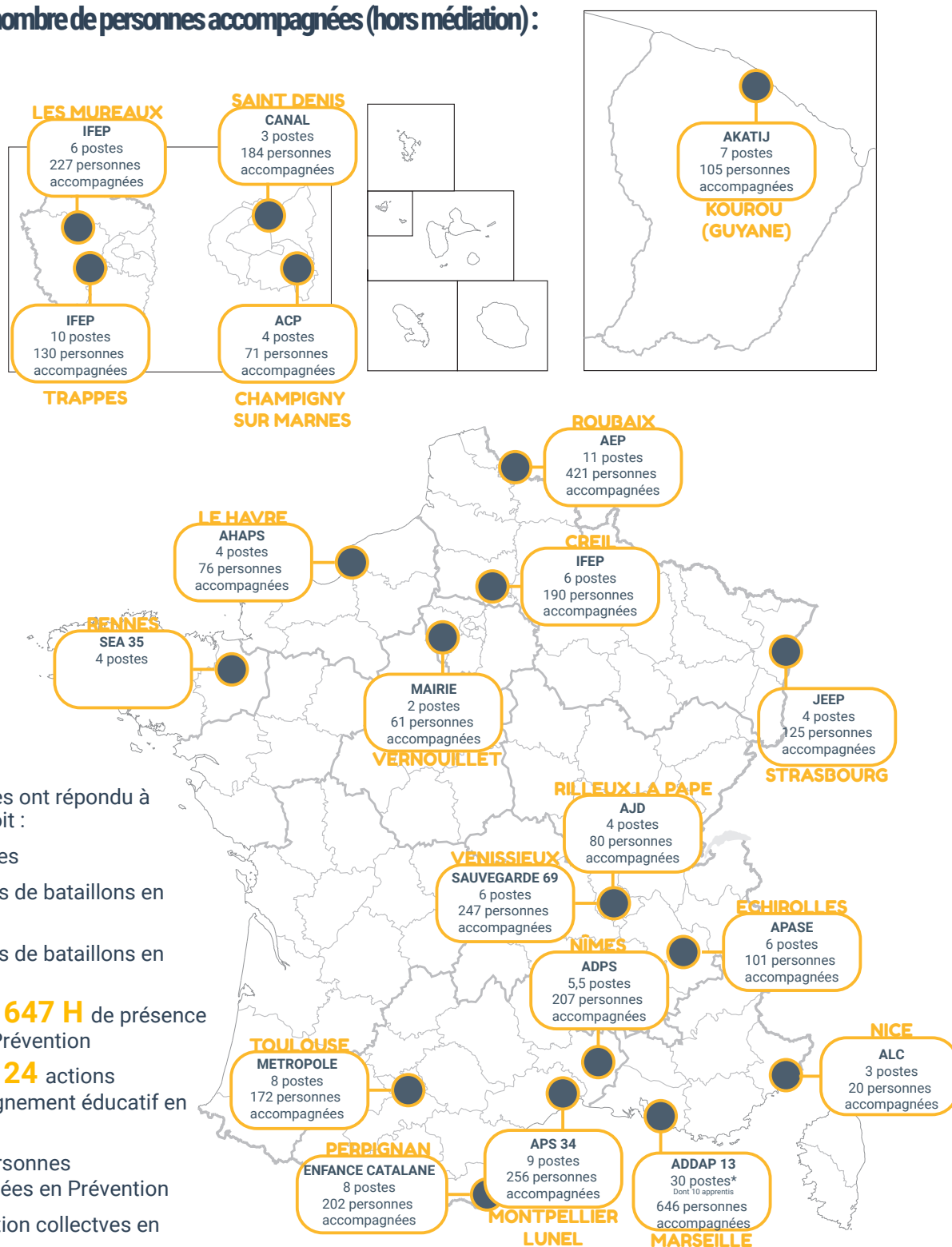
Décembre 2022 - Janvier 2023



CNLAPS

Comité National de Liaison des Acteurs
de la Prévention Spécialisée

Nombre de postes attribués dans le cadre des bataillons de la Prévention Spécialisée et nombre de personnes accompagnées (hors médiation) :



18 structures ont répondu à l'enquête soit :

21 territoires

138 postes de bataillons en prévention

125 postes de bataillons en médiation

plus de **74 647 H** de présence sociale en Prévention

plus de **8 124** actions d'accompagnement éducatif en Prévention

2 916 personnes accompagnées en Prévention

2 809 actions collectives en Prévention

Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée

21, rue Lagille 75018 PARIS Tél. : 01 42 29 79 81 Fax : 01 58 60 15 57 e-mail : contact@cnilaps.fr
N° SIRET : 309 825 370 00054 - Enregistré sous le numéro d'ACTIVITE FORMATION : 11 7541609 75 auprès de la DIRECCTE IDF

RETOUR D'ENQUÊTE

LES BATAILLONS DE LA PREVENTION SPECIALISEE

Décembre 2022 - Janvier 2023



Profils des personnes recrutées dans le cadre du dispositif des bataillons :

Pour la Prévention Spécialisée

- Diplômés ME (Moniteur Educateur)
- Diplômés ES (Educateur Spécialisé)
- Diplômés ASS (Assistante de Service Social)
- Apprentis

Pour la Médiation Sociale

- Non diplômés
- BEJEPS
- BTS ESF
- DUT carrière sanitaire et sociale
- Educateurs sportifs
- animateurs
- ...

Les limites et difficultés rencontrées par les structures ayant bénéficié des postes de bataillons :

Le **recrutement** est la principale difficulté rencontrée par les structures du fait des contrats courts et/ou précaires et du manque de visibilité du dispositif.

Une autre question est soulevée, **qui va accompagner les nouveaux jeunes rencontrés grâce à ce dispositif et désormais suivis ?**

Les autres limites et difficultés rencontrées :

- Une prise de risque importante pour l'association, en termes humains, économiques et techniques
- Des difficultés en termes de ressources humaines (Des recrutements sont parfois alors opérés par défaut et parfois suivis de réelles difficultés pouvant aller jusqu'à mettre un terme au contrat.)
- Besoin de pérennité et d'engagement à long terme
- Temporalité différente entre le financeur et la réalité de terrain
- Adaptation permanente

Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée

21, rue Lagille 75018 PARIS Tél. : 01 42 29 79 81 Fax : 01 58 60 15 57 e-mail : contact@cnlaps.fr
N° SIRET : 309 825 370 00054 - Enregistré sous le numéro d'ACTIVITE FORMATION : 11 7541609 75 auprès de la DIRECCTE IDF

RETOUR D'ENQUÊTE

LES BATAILLONS DE LA PREVENTION SPECIALISEE

Décembre 2022 - Janvier 2023



Impacts du dispositif :

3 niveaux d'impacts et d'observations faites sur le terrain :

- Impacts sur **les jeunes**
- Impacts sur **la présence sociale**
- Impacts sur **le partenariat**

Les jeunes

Facilitation de la mise en relation de jeunes par les pairs et les familles

Rajeunissement général du public

Hausse du public féminin

Mise en évidence des situations complexes plus nombreuses

Augmentation du nombre d'accompagnements

Equipe très sollicitée par les jeunes ce qui révèle un réel besoins

Impact sur la création du lien et de la confiance des jeunes, partenaires, familles vis-à-vis des professionnels intervenant.

La présence sociale

Permet de gagner en disponibilité et réactivité sur les différents phénomènes de quartier

Renforcement de la compréhension des processus sociaux en œuvre sur le quartier et de leur évolution, mais aussi des stratégies des jeunes

Horaires diversifiés renforçant l'intensité de la présence des professionnels dans l'espace public.

Lien entre ce qu'il se passe sur le quartier, au sein de l'environnement familiale et le collège.

Permet de consolider notre immersion sur le territoire

Très bon accueil de ce dispositif par la population, les partenaires et la ville.

Multiplication de la présence éducative et du travail de rue

Le partenariat

Partenariat actif entre éducateurs et médiateurs

Renforcement du partenariat

Manque d'implication financière du département sur l'appuis et l'accompagnement de ce dispositif. Sur toutes les demandes concernant ce dispositifs, le département se défile renvoyant la balle à l'État.